



PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

*Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement
de la Seine Saint Denis*

Bobigny, le

Unité Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Service de l'Aménagement Durable des Territoires

Pôle Planification Urbaine et Aménagement

Révision du plan local d'urbanisme du BOURGET
Annexe du porter à connaissance

Plan des servitudes d'utilité publique



Liberté • Égalité • Fraternité

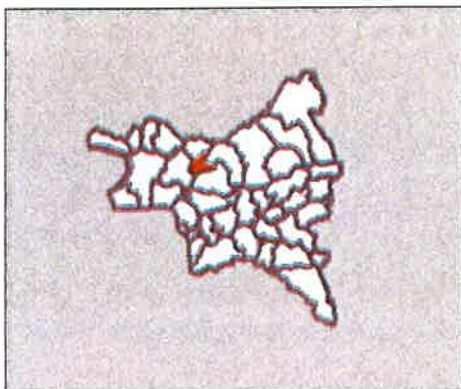
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Unité
Territoriale
Équipement
Aménagement
SEINE-SAINT-DENIS

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

LE BOURGI



SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

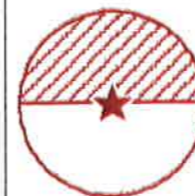
Date d'approbation du P.L.U. :

Dates de mise à jour des SUP :

30/11/2015

SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

LEGENDE SERVITUDES :



AC1c : Protection des monuments historiques classés

AC1i : Protection des monuments historiques inscrits



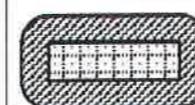
I3 : Canalisation de gaz haute pression



Servitude de maîtrise de l'urbanisation à proximité des canalisations de gaz



I4s : Lignes électriques souterraines



INT1 : Voisinage de cimetière



JS1 : Protection des installations sportives



T1 : Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer



T5 : Servitude aéronautique de dégagement

LEGENDE AUTRES OBJETS :



Limites communales



Hydrographie



Bâti indifférencié



Bâti remarquable et bâti industriel



Terrains de sport

Routes

Voies ferrées

